



Municipalité des Cèdres

Offre d'emploi **Contremaître**

Poste régulier à temps plein à 40 heures / semaine

Responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le contremaître coordonne, répartit et supervise l'ensemble des activités d'entretien et d'opération des travaux publics dans le domaine du déneigement, de la voirie, et du réseau d'aqueduc. Il planifie, organise, dirige et contrôle les activités courantes et les ressources au sein du service et sur le terrain.

Description de tâches

- Planifie, dirige et coordonne les activités des équipes de travail de son secteur de façon à assurer une gestion optimale des ressources;
- Assure l'exécution des activités d'entretien, d'opération de réparation de la voie publique en conformité avec les normes et standards de la Municipalité;
- Gère la surveillance de l'utilisation des véhicules et des pièces d'équipement utilisés au service des travaux publics ainsi que l'exécution des travaux effectués par les entrepreneurs
- Assure la garde de la Municipalité en dehors des heures régulières de travail.
- Détermine les causes des problèmes techniques, plaintes usuelles ou autres qui surviennent, et prend les mesures appropriées pour les résoudre;
- Contribue à déterminer les priorités d'intervention;
- Coordonne et contrôle les divers travaux effectués par le personnel syndiqué;
- Rédige des rapports courts (anomalies au quotidien, inspections et interventions disciplinaires) ainsi que des rapports d'exécution de travaux et de répartition de temps du personnel.
- Voit à l'application de la convention collective en vigueur ainsi que des normes et règlements de santé et de sécurité au travail;
- Participe aux processus de sélection et d'évaluation du rendement du personnel.
- Effectue toute autre tâche demandée par son supérieur

Exigences

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en génie civil ou dans une discipline appropriée ou posséder l'expérience de travail équivalente;
- Posséder cinq (5) années d'expérience pertinente reliée à la gestion municipale telles que les travaux publics, les parcs, la voirie ou autres domaines connexes;
- Posséder une expérience pertinente dans la gestion du personnel, préférablement dans le milieu municipal et syndiqué;
- Détenir un certificat OPA (programme de qualification de préposé à l'aqueduc) est un atout.



Municipalité des Cèdres

Autres

- Connaissances avancées principalement dans le domaine du déneigement, de la voirie, de l'aqueduc et des égouts;
- Attestation de cours général en santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Connaissance en gestion municipale (règlements municipaux) et normes de sécurité;
- Permis de conduire valide, de classe 5.

Profil recherché

- Participer activement, par son attitude et par ses comportements, à développer et à maintenir une atmosphère de travail respectueuse, harmonieuse et stimulante pour tous;
- Collaborer avec l'ensemble des collègues et favoriser le travail en équipe;
- Effectuer son travail avec rigueur et intégrité;
- Effectuer ses tâches et responsabilités avec efficacité et avec la volonté de bien performer;
- Travailler dans le respect de la culture et des valeurs de la municipalité;
- Être capable de bien gérer son stress et gérer plusieurs dossiers à la fois;
- Démontrer de la rigueur, de bonnes capacités pour la planification et l'organisation des opérations;
- Être axé sur la résolution de problèmes et l'atteinte des résultats.

Conditions de travail

- La semaine de travail est de 40 heures, soit du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00;
- Salaire annuel variant de 75 000\$ à 85 000\$ selon expérience
- Régime d'assurances collectives complet;
- Banque de congés mobiles ;
- Participation à un fonds de pension (REER) ;
- Borne de recharge pour voiture électrique disponible et gratuite ;

Toute personne intéressée doit acheminer son curriculum vitae avec la mention
« Votre nom_ Contremaître » à l'adresse courriel suivante : rh@ville.lescedres.qc.ca.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt et veuillez noter que seules les candidatures retenues seront contactées. Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.